

## Atelier de prospective 1

### Quelle agriculture demain sur notre territoire ?

#### Avant-propos

L'objet de cette commission sera d'appréhender les espaces agricoles et l'agriculture dans ses multiples composantes : l'agriculture comme vecteur économique, les espaces agricoles et leur confrontation aux besoins de l'urbanisation et l'agriculture dans ses liens avec l'environnement. Il s'agira de débattre sur les formes que prendront notre agriculture demain.


#### *L'économie agricole : une force importante du territoire qui doit anticiper les grands changements annoncés*

Dans les prochaines années, de grands enjeux vont bouleverser les trajectoires d'évolution de l'agriculture. De l'influence des politiques européennes (réforme de la PAC) et nationales (Projet national pour l'agriculture française, Grenelle de l'environnement) aux enjeux climatiques (Protocole de Kyoto), énergétiques (émission de CO<sub>2</sub> et crédit carbone), l'agriculture du Boulonnais devra se confronter comme le reste de l'agriculture française à ces facteurs externes.

Axé sur l'élevage et la production laitière, le territoire pourrait être directement impacté par les deux hypothèses de réforme de la PAC : l'une s'appliquant à toutes les productions végétales et animales, découplant la politique de soutien des revenus agricoles, supprimant le gel des terres obligatoires et les quotas laitiers ; l'autre maintenant les outils de régulation dans le secteur de l'élevage herbivore et les quotas laitiers.

Aujourd'hui le territoire compte 513 actifs agricoles et 1800 emplois salariés dans l'industrie agro-alimentaire (hors filière halieutique) par l'approvisionnement en matières premières transformées ensuite localement. De telles mesures pourraient donc avoir des répercussions notables.

Face à l'impact probable de la réforme sur les productions, peut-on évaluer la probabilité de voir baisser le nombre d'emplois liés à la production agricole et à l'industrie agro-alimentaire ? Quelle forme d'agriculture perdurera sur le territoire ?



L'agriculture du Boulonnais doit-elle enclencher sa diversification pour se maintenir? Bénéficiant d'un contexte favorable par la proximité d'une population urbaine importante, d'autres typologies d'agriculture peuvent coexister : agriculture biologique, développement de circuits courts de commercialisation.

D'un point de vue environnemental, les défis énergétiques et climatiques impacteront aussi les pratiques agricoles. Rappelons que dans le cadre du protocole de Kyoto, l'Union Européenne s'est engagée à limiter les émissions de GES à 8% à l'horizon 2012. Quelles pratiques seront à développer sur le territoire? Les cultures énergétiques peuvent-elles être une voie économique?

### ***Concilier les besoins en foncier pour les besoins de la population et l'usage agricole : un enjeu majeur du SCOT***

A ces défis supra-territoriaux s'ajoute les enjeux plus internes liés à la pression urbaine, au maintien de la cohérence du territoire et au maintien de la biodiversité et des paysages.

Actuellement l'urbanisation contraint le fonctionnement des sièges d'exploitation et leur potentiel d'évolution : morcellement des terres générant davantage de déplacements de l'agriculteur et du bétail, disparition des terres au profit de l'habitat, augmentation de la valeur des exploitations. En même temps, le développement du territoire nécessite un besoin de foncier pour la création de logements et l'implantation d'activités. L'agriculture périurbaine a été la plus touchée ces dernières décennies par l'accession à la propriété : elle risque à court terme d'être soumise à de plus fortes tensions foncières.

Dans le futur, ces besoins en logements pourraient continuer à générer une consommation de l'espace agricole.

**Comment le territoire peut-il anticiper et réguler ce phénomène ?**

L'enjeu est d'autant plus important que l'agriculture est aussi garante du maintien de l'organisation urbaine du territoire. L'urbanisation linéaire, très prononcée, a contribué à altérer les coupures vertes formées par les champs agricoles et essentielle au maintien de l'alternance de villes, villages et hameaux.

Comment peut-on concilier, urbanisme, foncier et agriculture? Le SCOT devra apporter des réponses pour permettre la viabilité de

l'agriculture? Quatre scénarios seront mis à débat lors de cette commission.

***Vers une agriculture respectueuse de la biodiversité et garante du maintien du paysage ?***

**C**ette question de préservation du foncier agricole est d'autant plus accentuée que l'agriculture du territoire joue un rôle environnemental, dans la création de la biodiversité et du paysage : le bocage, principale caractéristique du paysage boulonnais, est devenu un point fort de l'identité du territoire et constitue aussi de véritables corridors biologiques. Le maintien des linéaires des haies, des espaces paysagers, remarquables, des zones humides est un véritable enjeu.

**M**ais dans les même temps, l'agriculture est aussi source de destruction des habitats, d'altération et de pollutions des ressources naturelles (eau, air, sol et sous-sols) par les pratiques de fertilisation, de drainage en augmentation sur le territoire ces dernières années.

**C**omment pourra-t-on penser l'agriculture de demain dans un esprit durable, c'est-à-dire une agriculture qui pourvoie aux besoins alimentaires dans le respect des ressources naturelles ?